



## La CGT seul rempart contre France Travail



Le rapport France Travail a été rendu en avril 2023. Le projet de loi « Plein emploi », qui s'en inspire largement et qui contient la réforme France Travail, est en discussion au Parlement. Voté au Sénat en juillet, puis à l'Assemblée Nationale le 10 octobre, son adoption définitive nécessitera un accord entre les deux assemblées.



**France Travail est le plus grand bouleversement qu'ait connu le service public de l'emploi. Pourtant, beaucoup d'agents de Pôle emploi considèrent être mal informés sur ce projet qui va les impacter comme jamais :**

- Les médias, majoritairement aux ordres, communiquent mal et peu sur le sujet,
- La Direction minimise comme d'habitude en expliquant que cela ne va « *pas changer grand-chose* » (qui peut croire que pour ne « *pas changer grand-chose* » il a fallu un rapport de 274 pages qui a mis 6 mois à être construit, des débats houleux à l'Assemblée Nationale, avec procédure accélérée déclenchée par le gouvernement et un passage en commission mixte paritaire pour régler les désaccords... ?)
- La plupart des organisations syndicales de Pôle emploi communique à minima et de façon superficielle sur France Travail, évitant de prendre des risques à la veille des élections professionnelles...

**La CGT, fidèle à ses valeurs, s'est emparée dès le début du dossier France Travail pour analyser, informer, alerter. Surtout, la CGT est la seule à utiliser tous les moyens possibles pour AGIR contre France Travail, défendre le service public de l'emploi, ses agents et ses usagers :**



- La CGT, toujours clairvoyante, avait alerté sur des dispositifs (rapprochement Pôle emploi – Cap emploi, MET, Pack de remobilisation, CEJ, expérimentations Avenir Pro, accroissement du CRE, réformes de l'assurance chômage) dont chacun comprend bien maintenant qu'ils constituaient les prémices de la construction de France Travail,
- Courriers adressés au ministre du travail, échanges avec le Directeur de cabinet,
- Lettre ouverte aux députés et sénateurs,
- Echanges avec de nombreux parlementaires,
- Echanges avec les élus du personnel des différentes institutions concernées par France Travail,
- Lettre ouverte aux élus locaux sur les risques de l'expérimentation BRSA,
- Contacts avec des présidents de Conseils départementaux qui ont décidé de quitter l'expérimentation BRSA,
- Initiative d'une déclaration intersyndicale au CSEC pour demander le report des consultations CSEC/CSE sur les expérimentations BRSA,
- Courrier aux élus du Conseil Régional Grand Est au sujet de la convention de préfiguration France Travail avec PE,
- Communiqués de presse,
- Signature d'une tribune dans Le Monde au côté d'associations de solidarité dénonçant le projet France Travail,
- Les représentants CGT ont contribué activement au rejet du projet France Travail par le Conseil d'administration de Pôle emploi et le Conseil National d'Evaluation des Normes,
- Rédaction d'un dossier complet et argumenté de décryptage du projet France Travail accessible sur notre site internet,
- Heures Mensuelles d'Information (les prochaines les 20 octobre et 7 novembre, après l'adoption probable de la loi),

- Conférence de presse du 19 septembre 2023 à Metz ; interviews dans médias TV, radio, presse écrite.
- Journée de grève et de mobilisation du 26 septembre avec montée à Paris vers l'Assemblée Nationale pour soutenir les députés s'opposant à France Travail et peser sur les débats parlementaires,
- Journée d'étude CGT le 24 octobre avec toutes les parties prenantes France Travail pour élaborer une stratégie commune d'action et de mobilisation,
- Recherche permanente d'une stratégie de mobilisation intersyndicale hors de tout calcul électoral.



**En dehors du gouvernement et de la DG, personne ne veut de France Travail** : l'ARF (Association des Régions de France) a dénoncé un projet « flou, régressif et centralisateur », retrait de nombreux conseils départementaux de l'expérimentation BRSA, le CA de Pôle emploi a rejeté le projet, de même que le Conseil National d'Évaluation des Normes, etc.

**Il y a des raisons à cela. France Travail est une transformation du service public de l'emploi pour satisfaire uniquement les besoins des employeurs, contraindre les usagers et renforcer les opérateurs privés :**

- Avec les expérimentations BRSA, le gouvernement teste l'inscription obligatoire de tous les privés d'emploi pour les contraindre à une reprise d'emploi, coûte que coûte, dans n'importe quel emploi, y compris les emplois les plus précaires,
- France Travail vise à encore réduire le système de protection sociale, dans la continuité des attaques contre les retraites et l'assurance chômage,
- France Travail c'est l'harmonisation à grande échelle du contrôle et des sanctions au service du plein emploi à tout prix,
- L'accompagnement obligatoire de 15h hebdomadaires minimum apparaît davantage comme une pression exercée sur le DE pour lui faire accepter (sous contrainte et menace de sanction) n'importe quel emploi, plutôt que comme l'expression d'un accompagnement digne de ce nom avec mise en œuvre du CEP (A noter que dans le rapport France Travail comme dans le projet de loi, le Conseil en Évolution Professionnel a disparu...)
- Les accords de préfiguration négociés dans 7 régions sur 13 sont les prémices d'une régionalisation rampante de nos missions, avec tous les risques que cela implique sur le devenir de nos emplois et de nos métiers,
- La gouvernance France Travail repose sur un diagnostic local partagé impliquant davantage de pilotage par les résultats, et la promesse d'injonctions et de pressions accrues sur le personnel,
- Le système d'information unique et partagé entre les acteurs du réseau France Travail fait craindre des conséquences encore plus graves en cas de piratage de données comme celui observé en août dernier,
- A l'heure où le pouvoir d'achat est en berne et des économies sont recherchées partout, le changement de nom de Pôle emploi, rejeté par le Sénat mais voté par l'Assemblée Nationale, coûterait plusieurs millions (pas grave dit le ministre du travail : France Travail dispose de 10 millions de budget communication ! Une honte...),
- Pour financer France Travail, le gouvernement entend réduire encore les allocations chômage pour mettre davantage à contribution l'Unedic : aujourd'hui 11% des recettes de l'Unedic financent 80% du budget de Pôle emploi, cette contribution devrait passer à 16% d'ici 3 ans. Cela s'appelle du détournement de financement au détriment des allocataires !



Couplé à la future réforme de l'assurance chômage toujours plus restrictive, France Travail et son arsenal coercitif fait craindre une montée supplémentaire de la colère et de l'agressivité alors que sur les 3 dernières années, les agressions ont déjà augmenté de 20%...

DANGER

France Travail sera sur les rails au 1<sup>e</sup> janvier 2024 pour atteindre sa vitesse de croisière en 2027.

Chaque étape du déploiement impactera nos missions, nos métiers, nos conditions de travail, les conditions d'accueil et d'accompagnement de nos usagers.

N'hésitez à cliquer sur l'image pour accéder à la première vidéo de la CGT Pôle emploi dont le thème est la « Défense de nos missions »



CGT Pôle emploi  
LA chaîne YouTube !

Cliquez ICI aussi !

Pour être bien défendus pendant les échéances cruciales à venir,  
un seul rempart efficace :  
la clairvoyance et la combativité de la CGT Pôle emploi.

Du 13 au 23 novembre 2023, ne vous trompez pas :  
votez CGT Pôle emploi Grand Est !

**VOTEZ CGT !**  
et FAITES VOTER

cliquez,  
votiez  
**la CGT**



**Ne subissez plus ! REJOIGNEZ-NOUS !**

Courriel : [syndicat.cgt.grandest@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.cgt.grandest@pole-emploi.fr)

Internet : <http://cgtpegrandest.reference-syndicale.fr/>

Facebook : **cgt Pôle Emploi Grand EST**